

PROJET

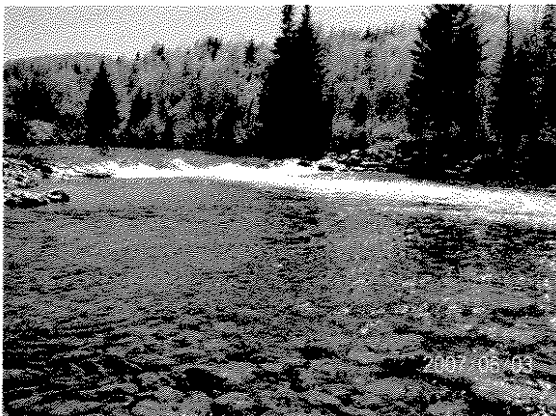
Implantation d'un site d'enfouissement des matières résiduelles

(LET)

dans la municipalité de Rédemption à proximité de la Rivière Mitis

MÉMOIRE RÉDIGÉ

Par Mme Martine Gagné et Mario Pelletier, Ste-Angèle de Mérici
Mme Rina Chassé et Yvon Larouche, Ste-Jeanne-D'arc



DATE: 15 septembre 2007

INTRODUCTION

Ce mémoire est rédigé par des citoyens riverains ayant comme but ultime la protection de la rivière Mitis. Suite à une consultation conduite sous forme de pétition auprès de citoyens ayant des activités sur la rivière Mitis et fort de l'appui des 316 signatures de notre pétition nous nous faisons un devoir de présenter ce document.

Cette pétition fut conduite afin de connaître l'opinion des signataires qui ont tous une ou des raisons de protéger la Rivière Mitis.

Les bénévoles qui ont participé à ce travail sont issus de toutes les souches; tantôt ce sont les riverains de la rivière ou bien des amateurs de tous les sports qui s'y pratiquent.

RÉDACTION

Rédigé par M. Yvon Larouche, citoyen riverain
 Mme Rina Chassé, citoyenne riveraine
 Ste-Jeanne-D'Arc

 M. Mario Pelletier, citoyen riverain et pêcheur sportif
 Mme Martine Gagné, citoyenne riveraine et pêcheuse sportive
 Ste-Angèle de Mérici

c.c: Zec de la rivière Mitis

CONDITIONS LIMITATIVES & BUT

Ce mémoire est rédigé sans préjudice envers quiconque; il a pour but d'exprimer le point de vue des utilisateurs de la rivière Mitis sans toutefois entrer dans la technicalité abusive.

MISE AU POINT

Tous les intervenants directs ou indirects de ce mémoire ne s'opposent pas à l'implantation d'un site d'enfouissement régional ou autre, telle qu'une usine permettant d'atteindre le même but; par contre, d'un total consensus, les intervenants s'opposent aux déversements des eaux usées contaminées provenant du processus de lixiviation dans la rivière Mitis ou de tout autre procédé occasionnant des contaminations similaires.

CONTEXTE

Depuis 2005 la MRC de la Mitis et nos élus municipaux travaillent en coulisse sur ce projet; ce n'est que tout récemment que la population en général a appris ce projet d'implantation de site d'enfouissement sanitaire dont les rejets sont prévus dans la Rivière Mitis.

De l'avis général, le regroupement des maires ainsi que les MRC de la Mitis et de la Matapédia ont manqué à leur devoir en informant pas la population de l'ampleur des inconvénients que génère un tel projet, la population aurait dû être informée dès le début.

La controverse actuelle eut été évitée; lorsque l'on s'apprête à polluer toute une rivière soit disant au nom de ses concitoyens cela se rapproche d'une usurpation de pouvoir. Aucune autorité n'a le droit de s'arroger le privilège de polluer et de détériorer la faune, la flore, ou bien d'altérer l'écosystème de la rivière Mitis au nom de ses concitoyens; surtout, lorsque l'on s'attaque à la qualité de la vie de ces derniers.

Dans le contexte actuel, il faut toujours se rappeler qu'il est possible de réaliser d'autres projets sans altérer la rivière Mitis. Il est très inconcevable de constater que le Promoteur, les MRC de même que les Maires ayant une grande responsabilité dans ce projet très controversé se bornent à présenter qu'une seule option; pourtant plus d'une alternative existe.

D'ailleurs, si ce projet eut été le meilleur, la logique eut été que les MRC ainsi que le regroupement des Maires l'eurent présenté depuis belle lurette; toutefois, il n'en fut rien. S'il n'en fut rien; on peut en déduire qu'eux aussi constatent que ce projet n'est pas ce qu'il y a de mieux et qu'il est rempli de lacunes.

Dernièrement, on a présenté ce projet controversé aux médias comme étant un fait accompli en omettant, encore une fois, de renseigner la population sur les déversements qui contamineront la rivière Mitis de manière irrévocable; en cachant cela, on ment à la population qui a le droit de savoir la vérité.

Voilà un travail très discutable lorsque l'on prône la transparence; cette opinion reflète l'opinion générale des signataires.

ACTUEL

Au moment d'écrire ces lignes Madame Lyne Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, se retrouve en conférence quelque part dans les Laurentides afin de trouver un moyen de combattre les algues bleues contaminant plus de 70 lacs au Québec.

Tout récemment, c'est-à-dire, ce dernier mois de juillet plus de 80 municipalités recommandaient aux citoyens de faire bouillir l'eau avant consommation.

Rares les semaines qui se passent en saison estivale sans que nous n'entendions aux informations parler de pollution de cours d'eau ayant des cyanobactéries ou bien des coliformes ou autres types de pollution.

Pendant la même période dans la ville de Montréal on menait l'opération anti-mégots tout en distribuant aux fumeurs de petits cendriers portables afin d'éliminer les mégots sur les terrasses et les trottoirs.

Ce dernier jeudi, du 13 septembre était la journée du grand nettoyage des rivières par des bénévoles.

Ces quelques exemples nous montrent à quel point la lutte contre la pollution est importante aux yeux des citoyens; il est donc très utopique de constater que pendant la même période notre Ministère d'environnement prône la pollution de la rivière Mitis sur laquelle nous y pratiquons plusieurs activités.

LA PÉTITION

Pourquoi une pétition?

Parfois les opinions des uns ne sont pas celles des autres; donc, afin de connaître l'opinion réelle des usagers de la rivière nous avons rédigé une feuille de consultation avec les renseignements que nous avons réussi à avoir avec de la difficulté. Quoiqu'il en soit, la question cruciale était et est toujours:

Êtes-vous, pour un dépotoir (LET) qui déversera ses eaux usées(lixiviation) dans la rivière Mitis?

Avec cette pétition nous avons recueilli plus de 318 signatures; nous en remercions les gens qui y ont contribué.

Cette pétition a été soumise à Madame Lyne Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Chaque personne, l'ayant signée était âgée de 18 ans et plus; la particularité importante de cette pétition, ce qui en fait un trait commun:

toutes ces personnes sont des adeptes de la rivière qui y pratiquent diverses activités.

Ils y pratiquent, soit:

- La pêche sportive au saumon
- La descente de rivière en canot
- La descente familiale de rivière en pneumatique
- La baignade
- Les pique-niques en famille
- Le camping

et il y a:

- Les riverains qui vivent aux abords de la rivière; qui ont des puits artésiens à proximité ou bien qui y puisent de l'eau.
- Les municipalités qui puisent leur eau potable.

Il y a quatre emplacements majeurs où se déroulent les activités dites familiales; tel que décrites précédemment.

Au débarcadère de la fosse à saumon appelé le panier.

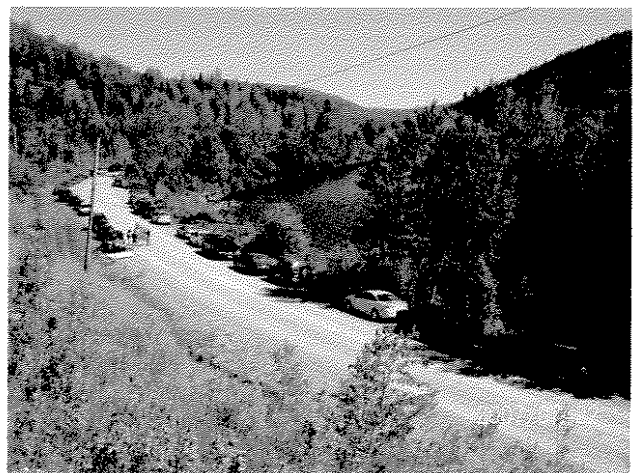
À un point situé à moins de deux kilomètres du village de Ste-Angèle; près de l'entrée de route Paquet.

À la halte touristique sur la route 132 à environ .05 km du village de Ste-Angèle.

À la décharge de la Rivière Mitis près des Jardins de Mitis.

Toutes ces activités se déroulent pendant les mois de juin, juillet et août; là où la qualité de l'eau est plus vulnérable à toute forme de pollution.

De plus, ces activités estivales attirent des centaines de personnes journalièrement et plusieurs enfants de tout âge s'y retrouvent.



ACHALANDAGE

Dans sa proposition, le promoteur suggère des mesures atténuantes et de considération en regard de la fosse petit Bouillon; ayant constaté la présence de campeurs et de baigneurs à cet endroit il se fait rassurant en suggérant de continuer la baignade dans ses eaux polluées par ses rejets de LET; rejets constitués de plus d'un contaminant.

Nous avons informé Madame Lyne Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, que l'achalandage de la rivière Mitis était plus que cela.

Des photos témoins démontrent sans l'ombre d'un doute que les activités de la rivière Mitis s'avèrent bien supérieures à ce qui a été escompté ; tous les contaminants qui y seront projetés affecteront tôt ou tard la qualité de l'eau et de la vie. En tant que parents responsables, bien des parents défendront à leurs enfants la fréquentation de la rivière et bien des pêcheurs renonceront à la consommation de leurs prises et certains viendront à boudier cette rivière.

La pêche sportive représente à elle seule plusieurs milliers de dollars en retombée régionale; ici, nous laissons aux représentants de la Zec de la Rivière Mitis le soin d'expliquer leur position. Nous sommes tous solidaires les uns envers les autres; notre but est commun, défendre notre rivière contre toute forme de pollution.

OPINION

Ce n'est pas un secret; une pétition auprès de nos concitoyens amène toujours des commentaires et des opinions qu'il ne faut pas négliger; ici nous ne pouvons pas tous les citer, en voici quelques uns provenant des signataires qui revenaient constamment.

– Un couple de la Rédemption:

Nous ne sommes pas intéressés à devenir la poubelle du coin. Ce n'est pas acceptable de polluer une si belle rivière; nous venons à la rivière avec nos enfants pour s'y baigner et on veut continuer à le faire. Ce que nous voulons, c'est une usine de traitement qui nous fournira de l'emploi ainsi qu'à nos enfants, pas un trou dans la terre.

*** Plusieurs témoignages en ce sens furent reçus surtout des gens de la Rédemption, de Ste-Jeanne-d'arc et de Ste-Angèle.

– Un père de famille de Ste-Angèle s'appêtant à faire une descente de la rivière en pneumatique:

Je ne comprends pas que notre conseil municipal soit pour cela; je vais me battre avec vous pour préserver la rivière, mes enfants méritent cela.

– Une famille provenant de la région de Québec ayant jadis ses racines dans la région: Par chez nous les rivières sont polluées, nous venons ici pour trouver une rivière propre; c'est totalement inconcevable de faire cela en 2007.

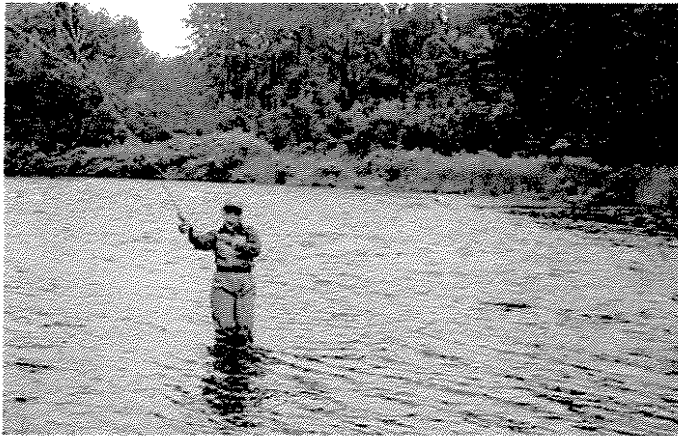
– Un groupe de Mont-Joli venant faire la descente de la rivière en canot:

On pensait que le Ministère d'Environnement était là pour empêcher ce genre de chose (déversement dans la rivière) nous sommes très déçus d'apprendre cela; nous n'avons plus aucune confiance. À quoi bon d'essayer de préserver la nature si on fait de pareille chose ? Noter que cette opinion vient de jeunes hommes âgés dans la vingtaine.

– Un pêcheur parmi d'autres:

Pendant des années nous avons travaillé fort pour la protection de la rivière Mitis; il y avait les municipalités qui déversaient leurs égouts dans la rivière, finalement cela a été réglé l'été dernier avec la municipalité de Price. Aujourd'hui, on remet cela en amont de la rivière; où ont-ils la tête? Ils veulent tout détruire.

Nous pourrions poursuivre ainsi avec d'autres témoignages; toutefois ceux-ci semblaient traduire le plus l'état d'esprit des gens rencontrés.



CONSTATATIONS

D'après nos recherches le promoteur de concert avec le Ministère de l'environnement proposent des mesures atténuantes afin de réduire la pollution de la rivière Mitis par ses rejets d'eaux usées provenant du LET. En quelques mots; polluons peu de manière continue pendant 25ans et plusieurs décennies après la fermeture du site.

Mais, est-ce vrai que cela représente peu de pollution? Cela nous en doutons; voici quelques calculs qui démontrent le contraire.

Selon le promoteur, le débit des eaux polluantes sera de 1.0284 litre / seconde ainsi que nos sources de renseignement.

- 1.0284 litre / seconde x 60 secondes : 61.70 litres / min.
 - 61.70 litres / min. x 60 minutes : 3,702 litres / heure
 - 3,702 litres / heure x 24 heures : 88,848 litres / jour
- ou, en
- 1 heure = 185 contenants de 20 litres
 - 24 heures = 2 camions citernes contenant 45,000 litres chacun

2 X



Ici on peut prétendre qu'il s'agit de la mesure non pas la plus élevée mais la moindre.

Donc, à chaque heure cela équivaut au chargement de deux camions citernes qui iraient déverser leurs contenus de matières polluées du haut du pont de Rédemption / St-Charles Garnier.

Y a t-il un seul citoyen qui serait autorisé à faire cela?

Ce qui est proposé, c'est une contamination importante qui aura des répercussions insoupçonnables sur un environnement fragile dont les conséquences seront très néfastes pour les humains ainsi que pour la faune et la flore.

Pourquoi ces promoteurs de sites dit propres à l'environnement recherchent-ils toujours un cours d'eau important pour rejeter le ou les drains de résidus de lixiviation lorsqu'ils prétendent que les dits résidus sont propres?

Et pourquoi ne s'orientent-ils pas vers un cours d'eau de moindre importance si leurs rejets n'ont aucun impact sur l'environnement?

Il est bien évident que les gens ne sont pas tous dupes; on comprend bien qu'un grand cours d'eau tel que la rivière Mitis fournit une dilution accrue aux rejets polluants projetés.

LES RIVES DE LA RIVIÈRE MITIS

Certains résidants considèrent ce projet comme étant une violation à leur tranquillité que viendra immanquablement perturber le trafic de tous genres tels que les camions de transport sans oublier toutes les camionnettes munies de remorque. Toutefois, il faut se rappeler qu'une route peut être construite pour contourner un obstacle ou autre.

Par contre, la rivière est irremplaçable.

Il est presque probable que les transporteurs lourds opteront pour une route ayant de meilleures conditions de roulement que la route du Portage; cependant, il y a fort à parier que certains petits transporteurs verront par cette route un raccourci de 16 km même si les conditions d'entretien sont plus qu'aléatoires.

Le véritable danger réside dans le fait que certains transporteurs munis d'une remorque trouvent tentantes les rives escarpées de la rivière à quelques endroits et y jettent leur chargement; car après tout on parle de plus de 20 km à parcourir. De plus, les bâches recouvrant ce type de chargement ne sont pas toujours étanches et cela lorsqu'il y en a une.

Résultat, la route sera jonchée de déchets, de gauche à droite, et cette route deviendra la route du dépotoir longeant la rivière Mitis; un exemple de protection de l'environnement pour tout le Québec.

MEMBRANE

Lors de la dernière séance d'information du 05 septembre un dessin portant le titre Détail type Barrière imperméable fut accessible.

Sur ce dessin on constate qu'il semble y avoir une membrane de type EPDM dont nous ignorons la composition; on n'a pas l'épaisseur encore moins la description technique. Pourtant on allègue que cette membrane aura une durée de l'ordre de 270 à 449 ans.

Premièrement, il n'y a pas d'expertise justifiant une telle prétention.

Deuxièmement, ce type de membrane est arrivé sur le marché au début des années 80.

Troisièmement, leur mise en marché s'effectue sous des épaisseurs variantes de .045, .065 et .090 selon le fabricant; elles peuvent être renforcées d'un canevas de polyester ou bien sans renfort.

Leur rendement varie selon la qualité; une membrane de .090 munie de renfort offrira un rendement supérieur variant de 25 à 35 ans, le coût de la membrane est de quatre à cinq fois supérieur.

Le rendement d'une membrane ayant une épaisseur de .045 sera d'environ 10 à 12 ans; à coût moindre concernant l'acquisition de la membrane.

Toutes ces membranes offrent une bonne résistance à la tension et l'élongation; toutefois, leur performance à la perforation s'avère moindre; plus on diminue l'épaisseur plus on s'expose à la perforation de la membrane.

Par exemple, si une charge continue s'exerce sur la membrane et qu'elle soit en contact avec de petits cailloux, tôt ou tard elle sera perforée tel qu'un moustiquaire.

Le problème avec ces membranes c'est leur rendement hypothétique; on peut prétendre une longévité supérieure mais l'expertise actuelle nous prouve le contraire. Lorsqu'elles sont enlevées du site pour être remplacées, il s'avère difficile d'en disposer puisque leurs compositions les rendent difficilement destructibles d'où les prétentions de l'ordre de 270 à 449 ans. C'est comme une chambre à air perforée qu'on ne peut réparer; on ne peut pas l'utiliser mais elle est toujours là.

CONCLUSION

Que faut-il retirer de notre démarche?

Dans un premier temps nous voulions savoir si nous étions les seuls à penser que ce projet présenté comme tel, **était un très très mauvais projet ?**

Plus de 318 signataires ont répondu comme nous; ce projet est inacceptable.

Plus de 318 signataires disent non à la pollution de la rivière Mitis par déversement des eaux contaminées provenant du LET projeté.

Majoritairement, les signataires sont d'opinion qu'une usine de traitement des matières résiduelles serait la solution; constatant, le taux de chômage élevé de leur région qui est en progression, les fermetures d'usine, la réduction de l'effectif dans les usines existantes; bien des gens espèrent dans cette voie.

Plusieurs demeurent d'avis que l'implantation d'une usine fournirait des emplois plus stables permettant même la greffe de petites usines de transformation des matières recyclées ce qui à prime abord favoriserait une meilleure expansion économique pour la région.

De plus, majoritairement, plus d'un signataire, surtout les gens de la Rédemption et des environs demeurent persuadés que la municipalité de la Rédemption se fait avoir avec ce projet en acceptant trop vite cette implantation. Ils n'y voient aucune perspective économique durable; plusieurs considèrent aussi qu'ils méritent mieux et que ce projet n'est pas acceptable.

Tant qu'aux riverains qui ont investi ces dix dernières années des sommes importantes dans leurs infrastructures (tels que fosse sceptique et champ d'épuration ou autres) afin d'éliminer tout déversement dans la rivière Mitis; ils considèrent aberrante l'attitude du Ministère de l'Environnement. C'est ce même Ministère qui leur a imposé des normes sévères qui aujourd'hui fait preuve de laxisme.

CONSENSUS

C'est regrettable d'être dans l'obligation d'écrire cela; majoritairement, les gens ayant signé cette pétition ainsi que les bénévoles participants ont perdu la confiance que leur inspirait le Ministère de l'Environnement qui était perçu par plus d'un, comme étant le gardien de notre environnement. Aujourd'hui, la perception est tout autre; le Ministère de l'environnement est là pour fournir des permis de pollution dit modérateurs.

Nous ne sommes pas des spécialistes en protection d'environnement; toutefois, depuis les dernières décennies la publicité gouvernementale et la sensibilisation à la protection de l'environnement provenant de part et d'autre ont créé une conscience de protection de l'environnement chez bien des citoyens conscients de leur environnement et de la protection qu'il faut y apporter.

C'est cette conscience là, que l'on retrouve dans notre pétition et ce mémoire; cela, il ne faut en aucun cas l'ignorer.



Décharge de la Rivière Rouge
dans
la Rivière Mitis

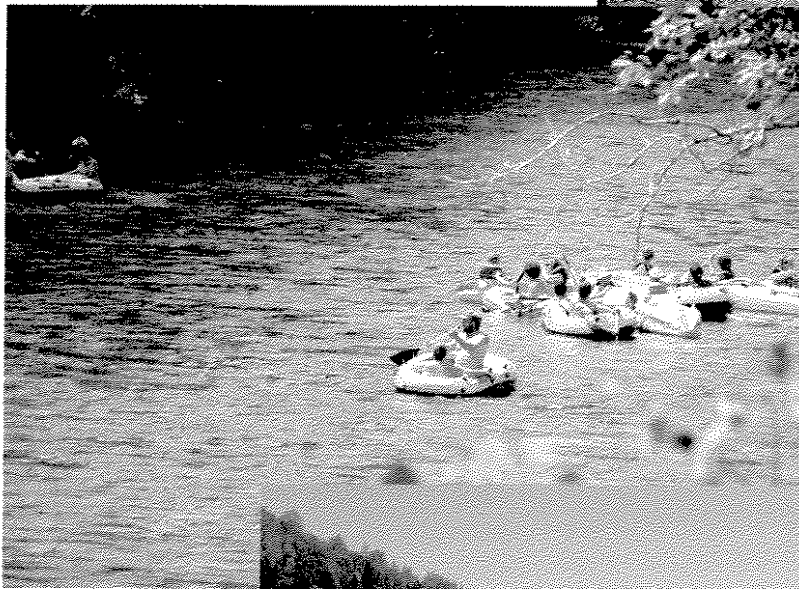


Fosse Petit Bouillon
nouvellement aménagée par la
Zec de la Rivière Mitis



Rivière Rouge vue du pont de
la route du Portage

Descente de pneumatiques sur la Rivière Mitis



Stationnement sur la rivière Mitis à l'endroit appelé la fosse le Panier



La pêche aux saumons; une activité lucrative pour la région.



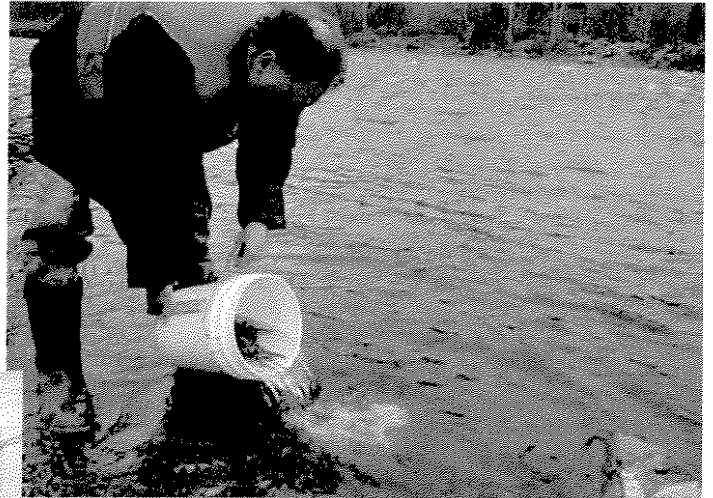
Là où on pratique la remise à l'eau.



La fosse appelée Castor

Autres activités

Dévalaison printanière des saumoneaux remis à l'eau en bas du barrage et de la chute



Filet de captation lors de la dévalaison printanière.

Saumon adulte remis à l'eau lors de la dévalaison printanière.



Chute
&
barrage



Panneau de la Municipalité de Ste-Angèle-de-Mérici affichant les activités autorisés sur la rivière Mitis



PROTÉGEONS LA RIVIÈRE MITIS de toutes formes de pollution

Nous disons un **NON** catégorique au dépotoir à ciel ouvert dont l'implantation projetée serait à moins de 385 mètres de la rivière Mitis et encore plus près de la Rivière Rouge qui se jette dans la Mitis.

NOM	MUNICIPALITÉ	DATE
Rock J. Gaudin	St-angele MEXIKI	16 juillet
Hilbert app	St Moïse	23 juillet 07
Louise D. Bégin	Ste. Flavie	25 juillet 07
André Laporte	St. V. /	25 juillet 07
Clément Lussque	St E. Luce	26 juillet 07
Jacques Gagné	St-Jeanne D'Arc	01-08-07
Raymond Gagné	Grand-Mitis	02-08-07
Ch. Gagné	1543 Des Collots	22-08-06
André Gagné	Grice	27-08-06

- Cette pétition sera expédiée aux:
- Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
 - Député de Haute-Gaspésie-La Mitis- Matane- Matapédia
 - Député du comté
 - MRC

9
2

6/07/07	Jacques Claude Archambault Maurice Beaulieu	St-Angèle St-Angèle
4 7/7	Clément Archambault	St-Angèle
8/07/07	Jacques Dubouché	St-Angèle
07/07/07	Hugo Dubouché	St-Angèle
07/07/07	Nelson Sorensen	St-Angèle
07/07/07	Sten Fort	St-Angèle
07/07/07	Jean-Philippe Gosselin	St-Angèle
06/07/07	Alain Proulx	St-Angèle
07/07/07	Luc Proulx	St-Angèle

6/07/07	Jacques-Claude Archambault Maurice Bouchard	St-Angèle St-Angèle
6 7/7	Claude Anctil	St-Angèle
8/07/07	Jacques Dubouché	St-Angèle
07/07/07	Hugo Dubuc	St-Angèle
07/07/07	Nelson Soucy	St-Angèle
07/07/07	Stéphane Fort	St-Angèle
07/07/07	Jean-Philippe Gagnon	St-Angèle
06/07/07	Alan Proulx	St-Angèle
07/07/07	Luc Proulx	St-Angèle

(10)

PROTÉGEONS LA RIVIÈRE MITIS de toutes formes de pollution

Nous disons un NON catégorique au dépotoir à ciel ouvert dont l'implantation projetée serait à moins de 385 mètres de la rivière Mitis et encore plus près de la Rivière Rouge qui se jette dans la Mitis.

NOM	MUNICIPALITÉ	DATE
Nancy Pelletier	St Angele de Merici	04-7-2007
Genevieve Piquet	Ste Jeanne d'Arc	5/7/2007
France Levesque	Ste-Angele	5/07/07
Bernadette H. Skdon	Ste Angele	" - " "
Richard Doyon	St Angele	" " "
Jean Sycari	ST-ANGÈLE	- " "
MURIELLE	ST-ANGÈLE	- " "
Alexis Froude	STE-ANGELE	05-07-07
Louis Paron	St angele	05/07/07
Suzanne Beaulieu	St Jeanne d'Arc	05/07/07
Maurice G. Breton	St Jeanne d'Arc	05/07/07
Myriam Julie Ross	St-Angele	05/07/07
André Froude	St-Angele	05/07/07
Margaret G. G. G.	Del Angele	5/07/07
Monsieur G. G. G.	" "	6/07/07
Olivier Allard	St Amélie	6/07/07
Carole Beaulieu	St-Angele	6/7/07
Céline Fournier	St-Joseph-de-Repas	6-07-07
Michelle T. Normand	St-Angele de Merici	6-07-07

Cette pétition sera expédiée aux:

- Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Député de Haute-Gaspésie-La Mitis- Matane- Matapédia
- Député du comté
- MRC

Eric Normand.
 Gilles St Pierre
 (2) 5

Martin Carmichael

MARTIN CARMICHAEL
LUCEVILLE

739-3746

~~MARIO TORRES~~
~~Parish Council~~
~~St. Anne~~

~~PRICE~~
~~St. Françoise~~
~~St. Annelet~~

775-3126-3584
478-851-2631
2/10/07

4

7

PROTÉGEONS LA RIVIÈRE MITIS de toutes formes de pollution

Nous disons un NON catégorique au dépotoir à ciel ouvert dont l'implantation projetée serait à moins de 385 mètres de la rivière Mitis et encore plus près de la Rivière Rouge qui se jette dans la Mitis.

NOM	MUNICIPALITÉ	DATE
André Landais	St-Angèle	14/07/07
Danielle Goulet	Price	14/07/07
Luis Robitaille	Outremont	14/07/07
Jean-Marie Boudreau	Outremont	14/07/07
Jacques Gagnon	St-Basile	14/07/07
Michelle Gagnon	Mt-Sali	14/07/07
[Signature]	St-Angèle	14/07/07
Allen Gagnon	Rivière-Blanche	14/07/07
Luc Gagnon	Rivière-Blanche	14/07/07
[Signature]	St-François	14/07/07
Stéphane St-Onge	St-Damien I.O.	14/07/07
Michelle	Rumouski	14-07-07
Carole Gagnon	St-Basile	14-07-07
Michelle Gagnon	St-Michel	14-07-07
Patsy Fortin	Trois-Rivières	14-07-07
Suzanne Doucet	St-Jeanne	15-07-07
J-François Gagnon	Trois-Rivières	15-07-07
Jean-Marie Gagnon	Rumouski	15-07-07
[Signature]	St-Angèle	15-07-07

Cette pétition sera expédiée aux:

- Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Député de Haute-Gaspésie-La Mitis- Matane- Matapédia
- Député du comté
- MRC

(19)

PROTÉGEONS LA RIVIÈRE MITIS de toutes formes de pollution

Nous disons un **NON** catégorique au dépotoir à ciel ouvert dont l'implantation projetée serait à moins de 385 mètres de la rivière Mitis et encore plus près de la Rivière Rouge qui se jette dans la Mitis.

NOM	MUNICIPALITÉ	DATE
Denis Berger ^{DENIS BERGER}	Price	25/07/07
STÉPHANE GUY	ST-CHARLES GARNIER	25/07/07
GILLES ST-PIERRE	Mont-Joli	25/7/2007
André Gauthier (Pêcheur)	Rivière-Blanc	27/07/2007
PIERRE CORLLET	Rimouski	27-07-2007
Nicole SYLVAIN	RIMOUSKI	27-07-2007
Robert	R-W	02-08-2007
Denis Lacroix	Trincomie	02/08-2007
Robert Bussan	Comerac	
Robert Bussan	SHERBROOKE	3 août 07
Helène Lacombe	SHERBROOKE	3 août 07
M. Beaulieu	Squate	3 août 07
Vic Perreault	Rimouski	6-08-07

Cette pétition sera expédiée aux:

- Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Député de Haute-Gaspésie-La Mitis- Matane- Matapédia
- Député du compte
- MRC

13

PROTÉGEONS LA RIVIÈRE MITIS de toutes formes de pollution

Nous disons un NON catégorique au dépotoir à ciel ouvert dont l'implantation projetée serait à moins de 385 mètres de la rivière Mitis et encore plus près de la Rivière Rouge qui se jette dans la Mitis.

NOM	MUNICIPALITÉ	DATE
Isabelle Bélanger	Mont-Joli	22/07/07
Jean-Philippe Lepage	Mont-Joli	22/07/07
Daniel Parreault	Mont-Joli	22/07/07
SABRINA DUDE	Mont-Joli	22/07/07
Gervais Dubé	Ste Jeanne d'Arc	22/07/07
Dane Langheir	St-Angele	22/2/07
Kim Bois	St-Octave	22/7/07
Karine Lechasseur	MT-Joli	22/07/07
Gino Tardif	MT-Joli	22/07/07
Manelle Lalonde	St-Gabriel	22/7/07
Andrée-Anne Lévesque	Rimouski	22/07/07
Meggie L. Dumit	St-Gabriel	22/07/07
Martin Chassé	Mont-Jolie	22/07/07
Guylaine Michaud	Mont-Joli	22/07/07
Yolke Desjardins	Rimouski	22/07/07
Lucie Label	Rimouski	22-07-07
Sébastien Pelletier	Mont-Joli	22-07-07
Samuel Lefebvre	Mont-Joli	22-07-07
Yves Gauthier	Mont-Joli	22-07-07
Vincent Bernier	Ste-Angele	22-07-07

Cette pétition sera expédiée aux:

- Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Député de Haute-Gaspésie-La Mitis- Matane- Matapédia
- Député du comté
- MRC

20

PROTÉGEONS LA RIVIÈRE MITIS de toutes formes de pollution

Nous disons un NON catégorique au dépotoir à ciel ouvert dont l'implantation projetée serait à moins de 385 mètres de la rivière Mitis et encore plus près de la Rivière Rouge qui se jette dans la Mitis.

NOM	MUNICIPALITÉ	DATE
Jesse Ross	Ste-Ansèle	15-07-07
Dennis Dodier	Bic	16-07-07
André	PC MOOSTIC	
Oliver Chausson	Pi-Monsti	16-07-07
Paul H. H.	3 Rivières	18/07/07
BRIANE Julien	Matane	16/07/07
Claude Beaulieu	St-Basile	17/11/07
J.P. L.	MONTREUIL	17/07/07
M. L.	St-Eugène	17/07/07
G. Duvier St-Pierre	Mt. Solé	17/07/07
TIERRE RUELLAND	MONTMAGNY	18/07/07
Jean-Marc Perron	St-Jérôme	18/07/07
Michael Dionne	Mt-Solé	20/07/07
Vincent Bégin	St-Basile	21/07/07
Simon Bégin	Levis	21/07/07
Bruno Tremblay	Mont-Solé	21.07.07
Richard Rivest	Lac Etchem	' ' '
Marcel Dyer	Breakeville	' ' "

Cette pétition sera expédiée aux:

- Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Député de Haute-Gaspésie-La Mitis- Matane- Matapédia
- Député du comté
- MRC

(19)

PROTÉGEONS LA RIVIÈRE MITIS de toutes formes de pollution

Nous disons un **NON** catégorique au dépotoir à ciel ouvert dont l'implantation projetée serait à moins de 385 mètres de la rivière Mitis et encore plus près de la Rivière Rouge qui se jette dans la Mitis.

NOM	MUNICIPALITÉ	DATE
José Albert	Rimouski	22 juin 07
Alain Beau Albert	Montzoli	22 juin 07
Marcelle D'Asous	Mt. Joli	22 juin 07
Christian Jean	Mt. Joli	22 juin 07
Fabrice Bouché	Mt. Joli	22 juin
Fredrick Jean	Mt. Joli	22 juin
Jean Puges	Mt. Joli	22 juin
Mari-Pier Bussow	Mt. Joli	
Fredrick Bouché	St. Joseph	22 J
Pauline Paré	M. Joli	'' ''
Nathalie Trattier	Ste - Angèle	22 juillet 07
Grette Mockler	Montzoli	22 juin 07
Dominique Bouché	St - Angèle	22 juillet 2007
Marcel Jean	Montzoli	22/07/07
André Jean	''	''
Yves	Ste - Angèle - de - Marie	22 juillet 2007
Delia Desgagnés	Ste - Angèle de Marie	22 juillet 2007
José Fortin	Montzoli	22 juillet 2007
Bruno Ruel	St - Joseph	22 juillet 07

Cette pétition sera expédiée aux:

- Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Député de Haute-Gaspésie-La Mitis- Matane- Matapédia
- Député du comté
- MRC

19

PROTÉGEONS LA RIVIÈRE MITIS de toutes formes de pollution

Nous disons un **NON** catégorique au dépotoir à ciel ouvert dont l'implantation projetée serait à moins de 385 mètres de la rivière Mitis et encore plus près de la Rivière Rouge qui se jette dans la Mitis.

NOM	MUNICIPALITÉ	DATE
François Ouellet	Price	22 Juin
Jessica Dion	Price	22 Juin 07
Jason Caron	Rimouski	22 Juin
Jonathan Bérubé	Mont-Joli	22 Juin
Dany Thibeault	Mont-Joli	22 Juin
Benoît Lessard	St-Novasse	22 Juillet
Maxime Gagné	St-Blandine	22 Juin
Simon Brest	St-Blandine	22 Juin
Jos Rodrigue	St-Blandine	22 Juin
Michelle Guenard	St-Angèle	
Claude Gauthier	St-Angèle	22/07/07
Genevieve Guenard	St-Angèle	22 juillet
Yves Gauthier	Mitis	22 juillet
André Gauthier	Rimouski	22 juillet
Mélane Gauthier	Rimouski	22/07/07
Alain Gauthier	St-François	22/07/07
Roger Ouellet	Mont-Joli	22/07/07
Mathieu Gauthier	Rimouski	22/07/07
Yves Gauthier	Rimouski	22/07/07

Cette pétition sera expédiée aux:

- Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Député de Haute-Gaspésie-La Mitis- Matane- Matapédia
- Député du comté
- MRC

19

PROTÉGEONS LA RIVIÈRE MITIS de toutes formes de pollution

Nous disons un NON catégorique au dépotoir à ciel ouvert dont l'implantation projetée serait à moins de 385 mètres de la rivière Mitis et encore plus près de la Rivière Rouge qui se jette dans la Mitis.

NOM	MUNICIPALITÉ	DATE
Gu. Ad. King Duff	St-Angele	22-07-07
Vincent Combar	St-Angele	" " "
Mouge Berube	St-Angele	" " "
Ed. King	St-Angele	07-07-07
Th. Desjardis	St-Anaclet	" " "
Isabelle Ducharme	St-Anaclet	" " "
Emmy Desrosier	St-Blasie	" " "
M. Desrosiers	St-Anaclet	" " "
Odille-Etienne Sogé	Pte. Au Père	" " "
Vincent Pelletier	St-Angele	" " "
Karl Kambler	St-Octave de Mitis	" " "
Jay Vallee	Mont-Joli	" " "
Etienne Probst	Rimouski	" " "
Marie-Claire	Rimouski	" " "
Stephane Roy	Rimouski	" " "
M. F.	Rimouski	22/07/07
Jay Bruner	St-Foy	" "
Michelle Camuel	St-Albaine	
Marie-Christine Pelange	St-Narc	" "

Cette pétition sera expédiée aux:

- Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Député de Haute-Gaspésie-La Mitis- Matane- Matapédia
- Député du comté
- MRC

(19)

PROTEGEONS LA RIVIERE MITIS de toutes formes de pollution

Nous disons un NON catégorique au dépotoir à ciel ouvert dont l'implantation projetée serait à moins de 385 mètres de la rivière Mitis et encore plus près de la Rivière Rouge qui se jette dans la Mitis.

NOM	MUNICIPALITÉ	DATE
-----	--------------	------

Jimmy Bédard	Sagouabe	22 juillet
Christa Perrault	Bethuneville	22 juillet
Richard Gagnon	Montreal	22 juillet
Gervais Pélud	Sagouabe	22 juillet
Stéphanie Paillet	Sagouabe	22 juillet
M. A. Damm	Le Relais	22 juillet
Carol Heppell	Ste Angèle	22 juillet
Adèle Heppell	Ste Angèle	22 juillet
Maria Eve Heppell	Ste Angèle	22 juillet
Gabrielle Lauzier	Angus	22 juillet
Marc-Antoine Lap	Ste - Ursule	22 juillet
Manelle Bernier	Rimouski	23 juillet 07
L. Bernier	Montreal	22 juillet 07
MARIE-ROSE BOISS	RIMOUSKI	22 07
Yves Lefrançois	MONTREAL	29.07.07
Maria Eve Roy	Montreal	22.07.07
Mathilde Duclain	Rimouski	22/07/07 22/07/07
Stéphanie Bonville	Rimouski	22/07/07
Guillaume Rivest	St-Anaclet	22/07/07

Cette pétition sera expédiée aux:

- Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Député de Haute-Gaspésie-La Mitis- Matane- Matapédia
- Député du comté
- MRC

(19)

PROTÉGEONS LA RIVIÈRE MITIS de toutes formes de pollution

Nous disons un **NON** catégorique au dépotoir à ciel ouvert dont l'implantation projetée serait à moins de 385 mètres de la rivière Mitis et encore plus près de la Rivière Rouge qui se jette dans la Mitis.

NOM	MUNICIPALITÉ	DATE
Fanny Rodrigue	St-anaclet	22-07-07
Ursula Beaudet	Rimouski	22-07-07
Jean-Philippe Rodrigue	St-Anaclet	22-07-07
Caroline Guivard	St-Anaclet	22-07-07
Michel Poirier	STE JEANNE D'ARC	22-07-07
Nancy Beaudet	St-Jeanne D'arc	22-07-07
Daniel Beaudet	ste donat	22 07 07
Georgina Tessier	St-Marc	22 07 07
François Beaudet	St-Hubert	22-07-07
Michel Poirier	St-Marc	22 07 07
Henry Poirier	St Gabriel	22/07/07
Paul Poirier	St-Marc	22/07/07
Jean Tremblay	St Gabriel	22/07/07
François-Pierre Cravet	Rimouski	22/07/07
Alexandre Laumbe	Drummondville	22/07/07
Philippe Menard	Compton	22/07/07
Martin Poirier	St-Georges	22/07/07
Sylvie Audet	St-Georges	22/07/07
Danielle Poirier	ST-ANGELE	22/07/07

Cette pétition sera expédiée aux:

- Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Député de Haute-Gaspésie-La Mitis- Matane- Matapédia
- Député du comté
- MRC

19

PROTÉGEONS LA RIVIÈRE MITIS de toutes formes de pollution

Nous disons un NON catégorique au dépotoir à ciel ouvert dont l'implantation projetée serait à moins de 385 mètres de la rivière Mitis et encore plus près de la Rivière Rouge qui se jette dans la Mitis.

NOM	MUNICIPALITÉ	DATE
Shaloun Jurey	Rimouski	3 juillet 2007
Mari-Isabelle Gauthier	St-Angèle	3 juillet 07
Delia Kubert	RIMOUSKI	3 juillet 07
Wale Bénédict	STE-FLAVIE	4 juillet 2007
Monelle Drapeau	St-Angèle-de-Matane	-
Christine Poirier	St-Angèle	4 juillet 2007
Kevin Lemerand	Rimouski	5 juillet 07
Sylvie Gauthier	Rimouski	5 juillet
Éric Gauthier	Mont-Joli	5 juillet
André Gauthier	St-Angèle	5 juillet
Stéphane Gauthier	St-Jov	5 juillet 07
Wahid Dahi	Mont-Joli	06 juillet 2007
Paul Gauthier	PAICIE	9 juillet 07
Philippine Gauthier	Rivier	9 juillet 07
Arnold Gauthier	Rimouski	10 juillet 2007
Y-CHAU DE FOURNIER	MONT-JOLI	11 juillet 2007
Suzanne Raymond	St-Angèle-De-Matane	13 juillet 2007
Philippe Gauthier	St-Luce	13 juillet 2007
Yves Gauthier	St-Jov	19 juillet

Cette pétition sera expédiée aux:

- Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Député de Haute-Gaspésie-La Mitis- Matane- Matapédia
- Député du comté
- MRC

19

PROTÉGEONS LA RIVIÈRE MITIS de toutes formes de pollution

Nous disons un NON catégorique au dépotoir à ciel ouvert dont l'implantation projetée serait à moins de 385 mètres de la rivière Mitis et encore plus près de la Rivière Rouge qui se jette dans la Mitis.

NOM	MUNICIPALITÉ	DATE
Marcelle Lemerque	St. Damase	2/07/07
Jean-Claude Lamer	Ste-Anne-D'Essex	02/07/07
Angèle Bélanger	St-Angele	02/07/07
Auguste Joseph	Ste-Angele	02/07/07
Jacques Brunelle	St-Angele	01/04/07
Yvonne Blanchet	St-Moise	02-07-07
Raymond	St-Angele	02-07-07
Francine Lemerque	St-Angele	02-07/07
Claude Lepage	St-Jeanne	04-07/07
Sonia Lamoignon	St-Jeanne	04-07-07
Yves Lamoignon	St-Jeanne	4/7/07
Maryse Lamoignon	St-Jeanne	4-7-07
Vic Berube	St-Jeanne	5-07-07
Yves Lamoignon	Boucherville	5-07-07
Patrice Bourgeois	Montreal	5-07-07
Kenneth Lamoignon	Boucherville	5-07-07
Jean-Claude Lamer	St-Jeanne	7-7-07
Angèle Lamoignon	St-Jeanne	7-7-07
Yves Lamoignon	St-Jeanne	18-07-07

Cette pétition sera expédiée aux:

- Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Député de Haute-Gaspésie-La Mitis- Matane- Matapédia
- Député du comté
- MRC

19

PROTÉGEONS LA RIVIÈRE MITIS de toutes formes de pollution

Nous disons un **NON** catégorique au dépotoir à ciel ouvert dont l'implantation projetée serait à moins de 385 mètres de la rivière Mitis et encore plus près de la Rivière Rouge qui se jette dans la Mitis.

NOM	MUNICIPALITÉ	DATE
Alexis Pelletier	St Angèle	24/06/07
Sylvain Lévesque	Boisbrûlé	01/07/07
Dane Chamberland	Montréal	01/07/07
Jason Pelletier	St-Angèle	01/07/07
Manuel Desjardins	St-Angèle	01-07-07
SAMUEL BEAULIEU	St-Jeanne D'Arc	01-07-07
Guillaume Paris	St-Jeanne D'Arc	01-07-07
Reni Ouellet	St-Joseph	01-07-07
Jeanne Deschênes	St-Jeanne-D'Arc	01-07-07
KARÈNE LANGLOIS	ST-JEANNE D'ARC	01-07-07
André Deschênes	St-Jeanne	01-07-07
Michel Beliveau	St-Jeanne D'Arc	01-07-07
Ludovic Thibaut	St-Jeanne D'Arc	01-07-07
Thérèse Thibault	St-Jeanne D'Arc	01-07-07
Yvon Lavoué	ST-JEANNE D'ARC	01-07-07
Reni Charrier	St-Jeanne - D'Arc	01-07-07
Marlene Gagné	St-Angèle	01-07-07
Mitchell	St-Blasine	01-07-07

Cette pétition sera expédiée aux:

- Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Député de Haute-Gaspésie-La Mitis- Matane- Matapédia
- Député du comté
- MRC

(19)

PROTÉGEONS LA RIVIÈRE MITIS de toutes formes de pollution

Nous disons un NON catégorique au dépotoir à ciel ouvert dont l'implantation projetée serait à moins de 385 mètres de la rivière Mitis et encore plus près de la Rivière Rouge qui se jette dans la Mitis.

NOM	MUNICIPALITÉ	DATE
Eric Simard		06/07/07
Sylvain Dumas-		07-07-06
Fridine Roy		07/07/06
Hélène Renaud	Ste-Anne-de-Moisi	06/07/07
Robert Legendre	St-Jeanne	06/07/07
Yvan Ouellet	St-Jeanne	06-07-07
Raymonde Lévesque	mt-Lali	20-07-2007
Rosy Lavoie	mt-Joli	20-07-2007
Martin Lévesque	St-Julie	20-07-2007
Fabrice Brière	St-Colomban	20-07-07
Bob Lavoie	St-Colomban	20-07-07
Cathy Lavoie	St-Julie	20-07-07
Denis Lavoie Lavoie	St-Julie	20-07-07
Yveline Thériault	St-Angèle	21-07-2007
J. Ferrière	Ville Ste-Catherine	21-07-2007
Annie Ouellet	Ville St-Casimir	21-07-2007
Yves-Luc Pelletier	hawal	23-07-2007
Jeanette Poussel	St-Damien	23/07/2007
Alain Bernard	St-Foy-Qué.	23/07/07

Cette pétition sera expédiée aux:

- Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Député de Haute-Gaspésie-La Mitis- Matane- Matapédia
- Député du ~~compte~~
- MRC

19